



Plan mobilités 2030 : enfin plus d'ambition pour les modes actifs !

**Tisséo a amendé le plan mobilités 2030 en suivant globalement
les réserves de la commission d'enquête**

Réuni ce mercredi 7 février 2018, le conseil syndical de Tisséo collectivités a amendé le plan mobilités 2030 en suivant globalement les deux réserves de la commission d'enquête. En effet, à l'issue de l'enquête publique qui a connu un fort succès, la commission partage notre avis sur le plan mobilité : **celui-ci, dans sa version initiale, manque d'ambition pour le développement des modes actifs.** La commission d'enquête a donc demandé à Tisséo de faire évoluer le budget : « **Le budget annuel de 15,6 M€ dévolu à la modalité cyclable (...) devra être porté dès à présent à 25 M€/an** », et de présenter un schéma directeur cyclable et un schéma directeur piéton d'ici deux ans. Enfin, « **Elle recommande que dans ce cadre, toutes les actions relatives au vélo qui relèvent souvent de l'initiative des collectivités, soient confiées par délégation à Tisséo** »

Si 2 pieds 2 roues continue d'avoir des doutes sur l'efficacité globale du plan mobilité 2030 avec la 3^{ème} ligne de métro, nous nous réjouissons cependant que nos propositions aient été partiellement entendues. Notre projet alternatif propose en effet une augmentation du budget modes actifs à 40M€/an, avec l'élaboration d'un schéma directeur d'agglomération, et le regroupement de la compétence vélo de chaque collectivité sous une autorité unique.

Nous porterons la plus grande vigilance à ce que cette augmentation du budget ne soit pas qu'un effet d'annonce, mais que celui-ci soit bien intégralement investi, dès 2018, dans le développement de l'usage du vélo, **par et pour l'ensemble des communes du PTU**, et qu'un **budget propre soit entièrement dédié à cet usage**, avec une priorité affichée pour le développement des modes actifs.

Nous proposons que ce budget annuel de 25M€ soit réparti de la manière suivante :

- Développement du Réseau Express Vélo : 12 M€
- Aménagements cyclable hors REV et hors projets liés aux transports en commun, ZAC, réfection totale de voirie : 9 M€

- Développement du stationnement vélo, lutte contre le vol : 4 M€

Enfin, nous proposons qu'un budget supplémentaire de 2 M€ soit investi dans la communication sur les modes actifs, les vélo-écoles et sur le développement des services.

Afin de vérifier la sincérité de ce budget, **nous demandons à Tisséo de détailler annuellement les dépenses réalisées dans le cadre de ce budget cyclable**, et de faire réaliser un audit des dépenses par un organisme autonome et indépendant.

La délibération votée ce jour par Tisséo ne comporte pas d'engagement ferme à mettre en place ce budget dès 2018 (alors que c'est une exigence de la commission d'enquête), et comporte des lignes budgétaires assez vagues. **Nous demandons à Tisséo de clarifier la répartition de ce budget et de le mettre en place dès 2018.**

2 pieds 2 roues souhaite faire partie des associations qui seront impliquées dans le comité de pilotage de la politique cyclable, dans la réalisation de ces schémas directeurs, et va consacrer toute son énergie à la **formulation de propositions concrètes** pour ceux-ci.

En revanche, nous dénonçons la non-prise en compte par Tisséo de la recommandation numéro 9 formulée par la commission d'enquête : « *La Commission recommande au SMTC d'engager sans tarder une étude exploratoire de faisabilité technique, financière et sociale des conséquences de la mise en place à Toulouse d'une Contribution Routière Urbaine (CRU).* »

Les propositions formulées par Tisséo ne répondent en rien à cette demande, ne proposant pas d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un péage urbain, et encore moins de la CRU.

Pour plus d'informations, contacter :

Guillaume Crouau, président, 06 98 88 47 80

Florian Jutisz, vice-président, 06 67 72 57 89